

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

MOIS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTION LÉGISLATIVE SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 11 MAI

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat radical

L.-J. MALVY

DOCTEUR EN DROIT

CONSEILLER GÉNÉRAL DE VAYRAC

CE BON M. JULES !!

Je sais des gens qui sont furieux contre M. Jules Lemaitre. Moi pas.

Je vous assure que cet homme, sans qu'il y paraisse trop, ne manque pas d'utilité.

Les punaises, disait un philosophe que je n'hésite pas à qualifier de profond, ont leur utilité. Elles obligent l'homme à prendre soin de sa propreté.

Ce souci de contraindre l'homme à demeurer propre en créant de la saleté est une merveilleuse conception qui ne pouvait venir à l'idée de tout le monde, évidemment. Mais comme elle a pour auteur la Providence elle-même, nous avons pour devoir de l'admirer sans trop chercher à la comprendre. Du jour où nous aurons tout compris, il ne sera plus nécessaire que nous gardions une Providence. Nous pourrions la remercier de ses services désormais inutiles.

Cette petite dissertation sur la punaise de la Providence vous a fait entendre très clairement quelle première utilité je dois reconnaître à M. Jules Lemaitre.

Il a obligé le parti républicain à se nettoyer. C'est fait maintenant.

Le nationalisme a passé sur la République comme une éponge sur le zinc d'un mastroquet.

Il a ramassé toutes les saletés, il s'est grossi, gonflé de toutes les impuretés, de toute la crasse écumeuse. Après lui, le parti républicain reste propre, net et luisant.

C'est déjà quelque chose ; mais ce n'est pas tout comme vous l'allez voir.

Quand je veux connaître les secrets de l'avenir, je n'ai pas une minute d'hésitation. Je m'adresse à M. Jules Lemaitre.

J'ouvre, sans couteau, l'*Echo de Paris*, où il dépose ses perles, je lis attentivement ce qu'il a écrit, puis je suis fixé.

Je sais avec exactitude ce qui va arriver : tout juste le contraire de ce que M. Lemaitre prédit. C'est l'histoire de l'avenir qu'il trace, seulement c'est l'histoire de l'envers, voilà tout.

Rappelez-vous un peu : Jules Lemaitre avait prédit que Méline serait élu Président contre M. Loubet. Loubet a été nommé contre Méline.

Jules Lemaitre avait prédit que Loubet quitterait l'Élysée huit jours après son

élection. Loubet y est encore après quatre années.

Jules Lemaitre avait prédit que le ministère Waldeck-Rousseau ne durerait pas un mois. Il a trois ans d'âge.

Jules Lemaitre avait prédit que le pays écraserait le parti républicain. C'est le parti nationaliste qui se trouve battu.

Eh bien ! je vous assure qu'un tel homme est précieux comme adversaire.

Voyez par exemple. Il y a trois ou quatre jours, je voulais connaître le sort réservé après les élections, au ministère. J'étais perplexé et soucieux. Lemaitre me tira d'ennui.

« Je conclus, écrivait-il, que le maintien du ministère Waldeck-Rousseau-Millerand sera absolument impossible. »

Cela suffit pour me rassurer sur son sort. Allons, pensai-je, nos gens ne se sont jamais mieux portés.

Ils ne partiront que s'il leur convient.

Décidément ce prophète ratatiné qui s'imaginait mener une croisade et ne conduisait qu'une mascarade est bien extraordinaire.

Pourvu qu'il n'aille pas prédire notre succès pour le 11 mai.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

L'Exercice du Droit de vote

M. Waldeck-Rousseau vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Paris, 5 mai.

« Le président du Conseil, ministre de l'intérieur et des cultes à MM. les Préfets.

« J'apprends que dans certaines circonscriptions des électeurs ont été amenés au scrutin en groupes plus ou moins nombreux et sous la conduite de personnes vis-à-vis desquelles ces électeurs sont dans une situation de véritable dépendance. Ce sont là des pratiques incompatibles avec le libre exercice du droit de vote.

« Vous voudrez bien me signaler avec précision tous les faits de cette nature qui se seraient déjà produits dans votre département, et prendre les mesures nécessaires pour que, s'ils se renouvellent, ils soient régulièrement constatés par les agents de l'autorité chargés de la police judiciaire.

« Le Président du Conseil, ministre de l'intérieur et des cultes,

« WALDECK-ROUSSEAU. »

Une urne électorale

On raconte qu'il est arrivé au Palais-Bourbon une urne électorale, provenant d'une section de Cherbourg, dont les électeurs entendent confier au bureau de la Chambre le dépouillement de leurs bulletins, des désordres s'étant produits qui ont empêché l'ouverture de l'urne.

Accidents du travail. — Pensions

Le Conseil d'Etat, — consulté par la direction du Contentieux au ministère de la guerre, sur la question de savoir si le bénéfice de la loi du 9 avril 1898, sur les accidents du travail, fait obstacle à l'obtention et à la jouissance d'une pension au titre de la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles, — a émis l'avis suivant :

« Considérant que les rentes allouées en vertu de la loi du 9 avril 1898 et les pensions concédées par la loi du 9 juin 1853 ont un même objet, qui est d'assurer des moyens d'existence aux agents devenus impropres à l'exercice de leur profession, ou, en cas de décès, aux personnes de leur famille désignées par ces lois ;

« Considérant qu'à défaut d'une disposition législative formelle, ces agents ou leurs ayants droit ne sauraient avoir sur l'Etat une double créance ayant ce même objet ; que les intéressés ont toujours la faculté d'opter entre l'application de la loi du 9 avril 1898 et celle des lois sur les pensions, suivant l'avantage qu'ils croient y trouver ;

« Mais que, s'ils ont réclamé et obtenu le bénéfice de la loi du 9 avril 1898, ils ne peuvent prétendre exercer concurremment leur droit à une pension en vertu d'autres lois, notamment celle du 9 juin 1853. »

APPEL AUX ÉLECTEURS

Dans l'intérêt supérieur de la République, les comités soussignés recommandent aux électeurs républicains la discipline la plus stricte, et les adjurent de donner leurs voix au deuxième tour de scrutin, au candidat républicain antinationaliste, qui a obtenu au premier tour le plus grand nombre de suffrages.

Pour le comité exécutif du parti républicain, radical et radical socialiste :

Léon BOURGEOIS, député ; Camille PELLETAN, député ; VALLÉ, sénateur.

Pour la Ligue d'action républicaine :

DELPECH, sénateur ; Paul STRAUSS, sénateur, Gaston DOUMERGUE, député.

Pour l'Alliance républicaine démocratique :

A. CARNOT, président ; J. MAGNIN, sénateur ; V. LOURTIES, sénateur.

Pour le comité républicain du commerce et de l'industrie :

MASCURAUD, président ; L. BELLAN, vice-président ; COLAS, secrétaire général.

CHRONIQUE LOCALE

Ponts et Chaussées

M. Arnaud, Etienne, Commis stagiaire des Ponts et Chaussées, attaché dans le département de la Dordogne, au service des chemins de fer, sera attaché, à partir du 16 mai, dans le département du Lot, au service des études et travaux du chemin de fer de Carsac à Gourdon, au lieu et place de

M. Philippeau, qui le remplacera lui-même dans le département de la Dordogne.

Chemin de fer d'Orléans

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'Administration Supérieure la proposition d'abaisser les prix actuellement perçus pour la délivrance sur toutes les sections de son réseau des cartes d'abonnement d'un mois, de trois mois, de six mois et d'un an, comportant des parcours de 7, 8 et 9 kilomètres.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois dernier :

Naissances, 16, dont 14 légitimes et 2 illégitimes, se décomposant comme suit : garçons, 6, dont 1 illégitime ; filles, 10, dont 1 illégitime.

Décès, 27 ; mort-nés, 2 ; mariages, 8 ; divorces, néant.

Les décès se répartissent de la manière suivante : deux de moins d'un an, deux de un an à dix-neuf ans, deux de vingt ans à trente-neuf ans, sept de quarante ans à cinquante ans, cinq de soixante ans à soixante-neuf ans, six de quatre-vingts ans à quatre-vingt-dix-neuf ans, et un de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Les causes des décès sont : coqueluche, 1 ; grippe, 1 ; tuberculose des poumons, 1 ; autre tuberculose, 1 ; cancer, 1 ; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 5 ; maladies organiques du cœur, 6 ; bronchite chronique, 1 ; pneumonie, 2 ; affection de l'estomac, 1 ; débilité congénitale et vices de conformation, 2 ; débilité sénile, 1 ; autres maladies, 4.

Le ventre de Cahors

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois d'avril dernier pour la boucherie cadurcienne :

65 bœufs, pesant 39,534 kilos ; vaches, 47, dont 25 pour la troupe, pesant 18,068 kilos ; 815 moutons, pesant 23,232 kilos ; 146 veaux, pesant 14,780 kilos ; 45 porcs, pesant 4,433 kilos ; 10 chevaux ou mulets ; 6 ânes. Soit, au total, 1,134 animaux de races et de qualités diverses, pesant ensemble, chevaux, mulets et ânes non compris, 100,047 kilos.

Dicksonn à Cahors

Dicksonn, le vrai Dicksonn de Paris, viendra lui-même, prochainement, donner dans notre ville une représentation de ses meilleures créations. Il y a là pour les familles, une occasion unique de se donner rendez-vous. Dicksonn est un prestidigitateur, mais un prestidigitateur comme nous n'en avons jamais vu, c'est le premier prestidigitateur de France, il a fait courir tout Paris pendant 18 ans. La presse européenne parle de lui. Il fera salle comble chez nous. Nous donnerons la date de sa soirée.

Arrondissement de Cahors

LE BOULVÉ. — Accident. — Mercredi, 7 du courant, le sieur Guignes, de Foissac, commune du Boulvé, était allé à la foire de Puy-l'Évêque. Lorsqu'il eut conduit son cheval dans une écurie, il voulut lui enlever les harnais, le cheval rua et lui lança deux coups de pied qui l'atteignirent aux deux genoux si fortement qu'il ne put se relever. Un médecin appelé en toute hâte lui prodigua les soins que nécessitait sa blessure.

CÈNEVIÈRES. — *Gelée.* — Dans la nuit de mardi à mercredi, le temps s'est refroidi et dans la matinée les vigneron ont constaté de grands dégâts dans la plaine.

Dans plusieurs endroits la vigne est très compromise.

GOURDON

LETRE AUX ÉLECTEURS

M. L.-J. Malvy adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Je remercie de tout cœur les 8419 Républicains qui ont bien voulu m'honorer de leurs suffrages et affirmer sur mon nom leur attachement à la République de progrès et de réformes.

Dans toute la France, le parti radical est sorti victorieux de la grande consultation populaire du 27 avril.

Dans l'arrondissement de Gourdon, deux candidats se réclamaient du programme de ce parti : ils ont obtenu près de 1800 voix de plus que le candidat de la réaction.

Mon ami Fleuret, se conformant à la discipline républicaine, s'est désisté loyalement et je reste seul aujourd'hui porte-drapeau du parti démocratique contre la coalition réactionnaire.

ÉLECTEURS,

Achievez votre œuvre — La victoire sera complète le 11 mai, mais à une condition, c'est que vous observerez fidèlement cette vertu républicaine : **La Discipline.**

Ne considérez pas en moi un homme, mais le représentant d'un principe.

CITOYENS,

Deux partis sont aujourd'hui nettement tranchés.

D'un côté, tous les anciens partisans des monarchies déchues, conduits à la lutte par l'abbé Magne, feront bloc sur le nom de M. Lachière.

Opposez à ce bloc réactionnaire un bloc républicain.

Ne mêlez pas vos voix à celles des hommes qui ne viennent à la République qu'avec le secret espoir de la détruire un jour.

Ne permettez jamais au parti réactionnaire de se glorifier d'une victoire à laquelle vous auriez contribué.

Votez contre les principes rétrogrades et pour les principes républicains de Liberté, d'Égalité et de Justice.

Votez tous contre le candidat de la réaction et pour le candidat de la République.

Vive la République de Progrès et de Réformes !

Louis-Jean MALVY,

AVOCAT, DOCTEUR EN DROIT,
MAIRE DE CAZILLAC,
CONSEILLER GÉNÉRAL DU LOT

Croze, le 2 mai 1902.

APPEL AUX GOURDONNAIS

M. L.-J. Malvy adresse aux Electeurs de Gourdon l'appel suivant :

Hier, vous aviez un candidat qui vous était légitimement cher et dont les convictions politiques sont les miennes ; vous avez manifesté vos préférences sur son nom. Vous avez bien fait. Mais vous pouvez me rendre ce témoignage que je n'ai personnellement rien tenté pour vous détourner de ce que vous regardiez comme votre devoir gourdonnais.

Aujourd'hui, M. Jean Fleuret s'est désisté en faisant appel à vos consciences républicaines. M. Lachière, qui, manquant à la discipline, a trouvé, en 1898, les voix qu'il lui manquaient dans la soutane de l'abbé Magne, se flatte de recueillir aujourd'hui vos suffrages dans Gourdon, la vieille citadelle de la démocratie radicale.

Quand on est l'élu des bonapartistes et des cléricaux, on peut encore se dire républicain dans ses affiches ; on a aliéné sa liberté aux mains des réactionnaires.

Pour surprendre vos suffrages, M. Lachière et ses partisans exploitent entre Gourdon et Souillac une prétendue rivalité. Le piège est grossier.

Mon domicile est à Croze. Je n'ai d'autre patrie que l'arrondissement tout entier, et Gourdon étant le chef-lieu, ses intérêts me seront d'autant plus chers, le souci de sa prospérité d'autant plus vif.

Gourdonnais républicains, on se vante de faire se confondre dans l'urne vos bulletins avec ceux des éternels ennemis de la République.

M. Lachière vous tend la main ; il donne l'autre aux réactionnaires. Je le mets au défi de prouver le contraire.

Ouvriers,

Je sais que vous ne trahissez jamais la foi

républicaine et que vous serez tous debout le 11 mai pour la faire triompher sur mon nom aux cris de :

Vive l'arrondissement de Gourdon !

Vive la République radicale !

Louis-Jean MALVY,

Avocat, docteur en droit, maire de Cazillac,
conseiller général du Lot.

COMITÉ EXÉCUTIF

Du parti Républicain Radical

62, rue Tiquetonne, à Paris

CITOYENS,

Le 27 Avril vous avez repoussé l'assaut de la réaction : le 11 mai, vous la mettez en déroute.

Elle ne pourrait triompher que si vous vous divisiez. Elle l'espère, elle y travaille. Vous déjouerez ses calculs, vous serez unis ; vous observerez fidèlement les traditions et la discipline démocratique.

Soucieux, malgré ses sympathies particulières, de ne se mêler en rien, pour le premier tour aux divisions les plus légitimes de la démocratie, le Comité exécutif du parti radical, n'a voulu indiquer jusqu'ici aucune préférence pour un des deux candidats qui se présentaient à vos suffrages et qui tous deux étaient dignes de vos sympathies républicaines.

C'est le suffrage universel qui a désigné votre candidat au scrutin définitif ; ne songeons plus aux querelles et aux rancunes ; aujourd'hui les hommes disparaissent, il ne reste plus que le Drapeau.

LE CITOYEN MALVY EST LE CANDIDAT RÉPUBLICAIN qui a obtenu le plus grand nombre de voix au premier tour ; il doit être, il est le seul candidat au second tour : Tous les républicains lui accorderont leurs suffrages.

Ceux qui les donneraient à un autre ou s'abstiendraient, feraient le jeu de l'ennemi et trahiraient la République.

M. LACHIEZE EST LE CANDIDAT DE TOUTES LES RÉACTIONS.

Les comités bonapartistes et orléanistes font voter pour lui sur l'ordre formel du prince Bonaparte et du duc d'Orléans. Les jésuites l'ont désigné au choix des réactionnaires qui font pour lui une ardente campagne.

Cette odieuse coalition compte sur l'intimidation, la calomnie, le mensonge et la défection pour arracher le succès. Vous confondez son audace, vous resterez inébranlables dans votre foi démocratique.

Au bloc réactionnaire, opposez le bloc Républicain. Vous défendrez le progrès, les réformes, l'esprit de la Révolution, sans hésitations, sans défaillances, vous voterez pour le

Citoyen Louis-Jean MALVY, candidat de la République

Nous vous en adjurons dans l'intérêt supérieur de la République :

Pas d'abstentions ! Tous debout contre la réaction !

En avant pour la République ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Pour le Comité exécutif :

LÉON BOURGEOIS,

Député, anc. Pr. du Conseil des Ministres ;

HENRI BRISSON,

Député, anc. Pr. du Conseil des Ministres ;

COMBES,

Président de la Gauche Démocr. du Sénat ;

DESMONS,

Vice-Président du Sénat ;

VALLÉ,

Sénateur ;

Maurice FAURE,

Vice-Président de la Chambre des Députés ;

Camille PELLETAN,

Député.

C'EST FAUX !

Quelques amis de M. Lachière vont dans les campagnes répétant que l'administration est pour M. Lachière.

ILS MENTENT IMPUDEMMENT.

L'administration s'est nettement prononcée pour le candidat républicain. Nous l'affirmons.

Et d'ailleurs peut-on le soupçonner, un seul instant, coupable de tendresse pour le candidat des curés !!!

Nous savons de reste qu'à la Préfecture on se montre complètement rassuré, le succès de M. Malvy ne faisant aucun doute.

AUX ÉLECTEURS

de l'arrondissement de Gourdon

Electeurs,

Le 27 avril, par une imposante majorité, vous avez manifesté hautement votre volonté de marcher résolument vers une politique de réformes, de progrès.

Vous avez déclaré qu'il était temps enfin de débarrasser l'arrondissement de la réaction et de faire cesser cette politique de mensonges et d'hypocrisies que depuis treize ans vous subissez.

Demain, à nouveau, vous êtes appelés, pour achever l'œuvre que le 27 vous avez commencée.

Il n'y a plus 3 candidats en présence : il y a deux programmes : Celui du passé, celui de l'avenir !

Républicains !

Entre les deux, n'hésitez pas !

Le programme de M. Lachière est celui que soutiennent tous les curés, tous les bonapartistes, tous les partisans des vieux régimes.

C'est ce programme qu'acceptent et défendent ceux qui, en 1870, ont vendu la France à Sedan et à Metz !

C'est ce programme qu'adoptent les factieux qui, souvenez-vous-en, voulaient écraser la République sous la botte d'un dictateur.

C'est le programme de Méline, des nationalistes, des ambitieux, des jouisseurs !

Vous n'en voudrez pas !

Le programme de M. L.-J. Malvy est celui que soutiennent les hommes d'ordre, de progrès.

C'est le programme des revendications démocratiques et prolétariennes ;

C'est le programme de liberté, de justice et de solidarité !

C'est le programme de toutes les réformes économiques, politiques et sociales dont ne veut pas la réaction.

Citoyens,

C'est ce programme que vous adopterez.

Car vous voulez que la République cesse enfin d'être un mot.

Vous voulez que votre situation s'améliore ; que les impôts diminuent, que justice vous soit rendue.

Vous voulez avoir place au soleil de la vie, et être traités comme des hommes et non comme des esclaves.

Demain, votez pour le citoyen L.-J. Malvy !

Citoyens,

Pas de divisions ! pas d'hésitations !

Unissez-vous, et en avant pour la République contre la réaction !

Vive la République !

LE JOURNAL DU LOT.

L'élection de dimanche

Ce scrutin de ballottage semblerait tout d'abord n'avoir qu'un médiocre intérêt dans le département du Lot, car il ne portera que sur un seul arrondissement.

De plus, le résultat en est connu d'avance depuis que M. Fleuret s'est conformé à la discipline républicaine.

Cependant tout le monde s'intéresse à cette élection, car elle a été préparée par les réactionnaires avec une passion fanatique.

La *Croix*, le *Quercinois* et tous les organes du trône et de l'autel ont tonné de toutes leurs foudres contre le candidat républicain qui est partisan de la politique de Défense républicaine.

Le triomphe de M. Malvy sera la condamnation de toutes les menées surnoises et jésuitiques des partisans du cléricisme M. Lachière.

Le scrutin du 11 mai, à Gourdon, anéantira les espoirs de la réaction.

Ce serait, en effet, faire injure aux convictions républicaines des électeurs de M. Fleuret que de supposer un seul instant qu'ils pourraient reporter une partie de leurs suffrages sur le nom du candidat de la *Croix*.

Dire que celui-ci ne leur fait pas d'avances de toutes sortes serait une naïveté. Quand l'intérêt électoral est en jeu il faut s'attendre à tout.

Il est certain — nous en recauserons — que d'étranges démarches ont été tentées auprès de certains électeurs partisans de M. Fleuret soit par les amis de M. Lachière soit par M. Lachière lui-même.

M. Lachière en sera pour sa courte honte et pour ses frais, car aucun accord n'est possible entre les idées démocratiques d'où procède le programme de M. Fleuret et les principes rétrogrades dont se recommande M. Lachière.

* *

Mais il ne suffit pas d'avoir la certitude du succès, il faut que la réaction ne conserve plus le moindre espoir d'une revanche, qu'elle ne soit plus jamais tentée de reprendre l'offensive contre le candidat de la République que ce candidat soit du sud, du centre ou du nord de l'arrondissement.

La pensée d'union est commune à tous les vrais républicains en présence des menées de M. Lachière qui sous l'étiquette républicaine — !!!!! — n'est que le **porte-drapeau de tous les cléricaux**. Mais nous croyons utile de signaler les dangers de l'*abstention*.

Parce que l'issue du combat est prévue d'avance, ce n'est pas une raison pour s'en désintéresser et dire : Bah ! puisque M. Malvy est sûr d'être élu, qu'importe une voix de plus ?

Il est essentiel, nous le répétons, d'assurer la défaite irrémédiable de la réaction, tant au point de vue du résultat immédiat que de l'effet moral produit dans l'arrondissement et dans l'ensemble du département.

Ce sera en même temps venger, comme il convient, M. Malvy de la campagne de basses et odieuses calomnies qui a été menée contre lui par des adversaires sans pudeur et sans scrupules.

* *

ÉLECTEURS RÉPUBLICAINS,

Nous vous supplions de vous élever au-dessus des querelles personnelles et des questions locales.

Nous vous adjurons de penser non au candidat qui a l'insigne honneur de porter le drapeau, mais uniquement à ce drapeau lui-même.

Avec mépris et dégoût vous repousserez le renégat qui voudrait s'en emparer et vous en confierez la garde au républicain désigné par les démocrates de l'arrondissement.

Vous ferez triompher non l'homme, mais la Cause.

Ce faisant vous aurez bien mérité de la République.

Vive Gourdon, vive la République.

LE JOURNAL DU LOT.

RÉUNION PUBLIQUE

Ainsi que nous l'avions annoncé, a eu lieu mercredi soir, dans la salle de la mairie de Gourdon, la réunion publique organisée par le comité exécutif radical de Paris, qui avait délégué M. Bourrat, député des Pyrénées-Orientales.

A 8 heures 1/2 la séance est ouverte. M. Bourrat invite l'assemblée à désigner un bureau ; sont élus : président, M. Dauriac, adjoint au maire ; secrétaire, M. Gourdon.

M. Dauriac remercie l'assemblée de l'honneur qui lui est fait, et donne lecture d'une déclaration blâmant les organisateurs du Congrès et approuvant la conduite de M. Fleuret.

Après lui, M. L.-J. Malvy, candidat radical, prend la parole et avec une éloquence chaleureuse, fait de sincères déclarations républicaines qui sont longuement applaudies.

Une à une il réfute les quelques accusations stupides formulées contre lui par les réactionnaires.

Une trentaine de réactionnaires disséminés dans la salle essayèrent bien par des cris, des hurlements, d'empêcher l'éloquent orateur de parler.

Mais leurs efforts furent vains ; dominant le tumulte, M. L.-J. Malvy a pu se faire entendre des auditeurs républicains sincères qui l'ont vivement acclamé.

M. Bourrat prend à son tour la parole. Au moment où paraît le vaillant député des Pyrénées-Orientales, la bande des Lachéziens pousse des hurlements.

Pendant quelques instants M. Bourrat ne peut se faire entendre ; mais bientôt le calme se faisant, l'éloquent orateur peut exposer le programme du parti radical.

Chaque phrase cependant de son discours est hachée d'exclamations et de cris contre la République ; les démocrates présents à la réunion étaient écoeuvrés de la conduite des amis de M. Lachéze, parmi lesquels — et les plus bruyants — se trouvaient des gamins de 12 à 15 ans.

Après avoir fait cependant un appel en faveur de l'union, à la discipline, au nom du Comité exécutif radical, M. Bourrat descendit de la tribune.

Un fidèle de M. Lachéze, le nommé Ballesta, voulut parler en faveur de M. Lachéze.

Alors que durant les discours de MM. Malvy et Bourrat les réactionnaires seuls faisaient de l'obstruction, quand M. Ballesta parut à la tribune, il fut accueilli par une bordée de huées. Il ne put même pas placer un mot.

C'était la juste conséquence de l'attitude de ses amis qui se sont montrés d'une intolérance absolue à l'égard des orateurs radicaux.

Ils avaient méprisé la liberté de la tribune : il n'était que justice que ce système tournât contre eux.

Dans tous les cas, ce que l'on peut affirmer, c'est que la violente cabale organisée contre M. Bourrat ne comprenait pas un seul électeur républicain.

Les réactionnaires militants seuls l'avaient organisée, et seuls ils la conduisirent.

Les républicains gourdonnais ont été indignés de tant de mauvaise foi de la part des adversaires de la République ; ils ont réprouvé de telles manœuvres dignes tout au plus des camelots à la solde d'un candidat.

Et, certes, ce sera là une des nombreuses raisons pour lesquelles les démocrates de Gourdon ne s'associeront pas avec ces gens, et accorderont le 11 mai leur sympathie au candidat républicain, M. L.-J. Malvy.

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE

A mesure que nous approchons du scrutin, plus violentes, plus déloyales, sont les manœuvres employées par certains réactionnaires contre la candidature de M. L.-J. Malvy.

Vraiment, on en est à se demander si ces hommes qui ont tout à se reprocher ont conscience de leur propre abjection et l'on demeure stupéfait devant tant d'ignominie !

Dans les communes de l'arrondissement, ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro sont colportées les pires diffamations, les plus répugnantes calomnies.

Nous avons certes critiqué vivement et nous le ferons chaque fois que nous en aurons l'occasion, l'attitude politique de M. Lachéze ; nous avons maintes fois montré aux électeurs ce dont le député sortant et bien sorti, est capable de faire et ce qu'il a fait au point de vue parlementaire soit pour son arrondissement, soit pour la démocratie.

Mais nous ne nous sommes jamais permis de diriger contre lui des attaques ignominieuses jamais nous n'avons raconté sur son compte des histoires sales, dans le genre de celles — inventées de toutes pièces — qu'aujourd'hui les réactionnaires font circuler contre M. L.-J. Malvy.

Il est indigne en effet, même au plus fort de la mêlée, de se servir d'armes déloyales, mais on sait que les cléricaux n'en savent manier d'autres.

Que ce soit à Gourdon, que ce soit à Figeac, comme partout ailleurs, ils essayent par des sous-entendus significatifs de jeter le discrédit sur l'honnêteté réelle, sur la dignité incontestée de leurs adversaires.

Ils savent, pourtant, que les faits qu'ils allèguent sont faux, mais que leur importance ! La calomnie est répandue, et avant qu'elle ait pu être complètement détruite, elle a déjà produit ses effets.

Il en a été ainsi au premier tour de scrutin dans l'arrondissement de Gourdon. Et l'on voudrait encore aujourd'hui essayer de manœuvres semblables !

Cette fois, ça ne prendra pas. Les électeurs sont avertis, et malgré que les agents de M. Lachéze circulent de maison en maison, flattant les uns, menaçant les autres, le candidat de la réaction sera rejeté.

Les républicains à cette heure sont unis ; la discipline sera observée. Les 10.000 suffrages qui, le 27 avril, se sont nettement prononcés pour les candidats républicains resteront acquis le 11 mai au porte-drapeau du parti radical.

Et nous sommes même certain que quelques bons démocrates qui, au 1^{er} tour, en raison de relations anciennes, ont égaré leurs bulletins sur le nom de M. Lachéze, se ressaisiront et le 11, ne considérant que l'intérêt supérieur de la République, voteront pour le candidat franchement républicain, M. L.-J. Malvy.

Que tous les démocrates s'unissent et dimanche la réaction aura vécu dans l'arrondissement de Gourdon.

L. B.

UNE MANŒUVRE

Les amis de M. Lachéze sentant que celui-ci perd de plus en plus du terrain et voyant que son échec s'annonce écrasant, essayent de repêcher le candidat cléricale, et pour cela emploient toutes sortes de procédés.

Pour faire croire aux électeurs, que M. Fleuret s'est retiré de la lutte en faveur de M. Lachéze, les amis du réactionnaire candidat font afficher le désistement de M. Fleuret et l'adressent dans toutes les communes dans un paquet où se trouve également un appel en faveur de M. Lachéze.

En outre par lettre, ils promettent une bonne gratification à l'afficheur pour que celui-ci place les deux affiches — le désistement de M. Fleuret et l'appel en faveur de M. Lachéze — tout à côté l'une de l'autre.

C'est une manœuvre, une odieuse manœuvre qui a pour but de tromper les électeurs.

Mais ceux-ci ne s'y laisseront pas prendre.

Ils savent en effet, que M. Fleuret est un aussi pur républicain que M. Lachéze ; un pur réactionnaire ; M. Fleuret s'est désisté avec son drapeau toujours déployé pour démontrer à la démocratie qu'elle doit toujours rester debout et unie.

Dimanche, M. Lachéze aura la récompense de ses louches combinaisons car la République n'admet pas que ses défenseurs soient à double face.

Un groupe d'électeurs de Gramat.

Leurs procédés

Souillac, le 7 mai 1902.

Je soussigné, H. N., déclare que l'abbé Smbille m'a ce matin refusé l'absolution sous prétexte que j'avais voté le 27 avril pour M. L.-J. Malvy et que je ne voulais pas voter le 11 mai pour M. Lachéze. Voici du reste les paroles textuelles que ce vicair m'a dites : « Il faut que je vous pose la question politique : en bon catholique vous ne pouvez voter pour M. L.-J. Malvy, comme vous l'avez déjà fait le 27 ; ce serait un crime de Lèse-Nation. Il faut absolument que vous votiez pour M. Lachéze qui, seul, représente nos idées. Du reste, si vous ne me donnez pas votre parole, je me refuse à vous donner l'absolution. »

Je lui ai répondu qu'il la garde, mais que je me refusais à donner mon suffrage à son protégé, car M. L.-J. Malvy était mon ami. Il m'a même dit de rayer un bulletin de Malvy et de le remplacer par le nom de Lachéze.

J'ai refusé. J'atteste sous la foi du serment que ce que je viens d'écrire est l'exacte vérité.

H. N.

La signature est légalisée par le maire de la commune, et cette déclaration a été adressée à qui de droit.

Sans autres commentaires!!!

Pour le soir de l'élection

Les réactionnaires comptent fermement sur le succès — quel aplomb!... — de leur candidat, Lachéze !

Ils ont déjà fait les préparatifs pour bien fêter cette victoire.

A Martel notamment, nous affirmons que les fidèles du député renégat, ont préparé des mannequins représentant les têtes des principaux membres des comités radicaux de GOURDON, de VAYRAC et des QUATRE-ROUTES.

Ces mannequins seront brûlés en place publique le dimanche soir si M. Lachéze est réélu.

Pour la dignité et l'honneur des démocrates le succès de M. Lachéze ne sera pas !

Les républicains ne permettront pas aux réactionnaires de Martel de se réjouir d'une défaite démocratique : ils assureront au contraire la débacle du parti des cléricaux !

Citoyens, au drapeau !

On nous écrit de Gourdon :

L'ennemi de la démocratie vient de lancer un appel désespéré à toute la gent cléricale ! Le point de départ de son organisation est parti de Rome et dans tous nos pays, on a exploité les préjugés et les consciences pour écraser la République. La puissance de l'argent a fait rage, les dames dévotes ont quêté partout pour leur candidat qui a reçu avec effusion l'aumône cléricale pour raffermir son fauteuil chancelant de député.

Cinquante-cinq mille francs, dit-on, ont été ramassés dans notre arrondissement pour faire l'élection du candidat des sacristies.

Une dame rentière du canton de Martel y est allée de son billet de mille ; toutes les œuvres pies ont été consacrées à la défense du candidat de la bonne cause !

La caste sacerdotale est tellement avide de domination, qu'elle a vidé son escarcelle dans le gousset de son candidat.

Accord touchant ! merveilleux désintéressement !

Les démocrates de l'arrondissement ont-ils pesé le but de ces démarches odieuses ? Ont-ils calculé quelle est la puissance de l'obstacle redoutable créé par l'argent semé à pleines mains par toute la réaction ?

Ont-ils sondé la profondeur du gouffre dans lequel toutes les réactions coalisées veulent les engloutir ?

Les républicains consentiront-ils à reprendre l'ancien joug et à se laisser river à la chaîne forgée par cette organisation cléricale ? Voudront-ils renoncer aux libertés conquises par nos pères de la Révolution au prix de leur sang pendant vingt siècles de souffrances et de persécution ? Ne verront-ils pas enfin les embûches placées sous leurs pas par les protecteurs du renégat Lachéze ?

Ne savez-vous pas, citoyens, que M. de Lamberterie de Floirac, ancien député royaliste de Gourdon, a suivi tout son entourage dans plusieurs communes, exhortant les électeurs par ces paroles : « Votez tous pour M. Lachéze, je ne voterais pas mieux que lui si j'étais député ? »

Ignorez-vous que M. le comte Murat, ancien député bonapartiste, a suivi Labastide de maison en maison pour faire voter pour M. Lachéze ?

Ignorez-vous enfin que tous les hobereaux de la réaction, châtelains, curés, moines et moineses font des efforts inouïs pour leur candidat Lachéze ? Des conciliabules mystérieux sont tenus dans toutes les sacristies ; des neuvaines sont multipliées pour la bonne politique ; des torrents d'or et de foi sont versés partout pour s'emparer du citoyen, par la force, l'appât, la crainte ou la séduction.

L'habileté de ces gens-là n'a d'égale que leur despotisme ; leur ambition est plus haute que la noirceur de leur costume ; leur audace semble grandir avec la peur de leur défaite.

Les circonstances de l'heure présente et les efforts désespérés de nos ennemis ne doivent-ils pas nous servir d'exemple ? Laisserons-nous nos adversaires s'assurer leur triomphe par de mesquines divisions ?

Non, nous les démocrates gourdonnais, nous demeurerons intangibles ; nous avons près de 1.800 voix de plus que la réaction, pas un de nous n'oubliera qu'en votant pour M. Malvy, on vote aussi pour M. Fleuret. Les deux candidats avaient le même programme ; tous deux voulaient également une République de progrès, tous deux voulaient assurer le triomphe des idées laïques.

En se retirant M. Fleuret fait son devoir de démocrate ; il quitte la lutte avec son même drapeau républicain déployé indiquant clairement à ses électeurs qu'il faut sauver dans notre arrondissement l'emblème de la République qui sera notre signe de ralliement.

Citoyens de Gourdon, au drapeau !

Plus de personnalité !

M. Lachéze personnifié le cléricisme ; M. Lachéze, voilà l'ennemi !

Notre majorité grandissante sera la majorité écrasante la réaction !

Citoyens, au drapeau de la République !

Sus au cléricale Lachéze, le protégé de l'abbé Magne !

Vive la vraie République !

Le plus vieux démocrate de Gourdon.

MARTEL. — On nous écrit :

D'après l'Alliance républicaine du Lot, journal de M. Lachéze, celui-ci ne se met pas à la remorque de la réaction, parce qu'il prétend que la réaction est morte !!!

Pour le coup, notre député a la mémoire bien courte !

Comment, Monsieur, les curés, les moines, les frères, les châtelains, tels que, les de Lamberterie, les Dussol, les Comte Murat, les Doupias et autres de Murel, qui ont voté pour vous, qui font campagne pour vous sont des républicains ? Vous n'osez pas le soutenir et avec nous, vous êtes contraints de reconnaître que 8000 de vos 8600 voix sont des voix réactionnaires.

Avec nous, vous serez obligé de reconnaître que si ces voix vont à vous c'est non par admiration pour vos talents (!!!!!) d'orateur ou d'écrivain, aussi ignorés d'eux que de nous ! mais parce que les cléricaux savent pouvoir compter sur vous pour étrangler la « Gueuse ».

N'avez-vous pas été traître à toutes vos promesses républicaines ?

Quelle plus belle garantie un candidat pourrait-il donner à la réaction!

— Aucune!

Et vous êtes bien le candidat idéal pour la réaction.

Simple question. — Puisque M. Lachière est si sûr d'être élu le 11 Mai, avant son succès nous voudrions bien savoir quel est celui qui dans son entourage disait un jour :

Les électeurs qui demandent une place sont de sales mendiants.

Aujourd'hui quel est le mendiant?

M. Lachière espère-t-il garder pour lui seul et sa famille toute l'assiette au beurre? Le 11, il le verra.

Un électeur de Martel.

MARTEL. — Pourquoi M. Lachière tient-il à être député? — Les électeurs de Gourdon ne savent pas pourquoi M. Lachière tient à être député, ce n'est pas pour leur rendre service, mais bien pour se rendre service à lui.

Il paraîtrait que s'il tient à son mandat, c'est uniquement pour pouvoir faire instruire son fils à peu de frais, aussi peu lui importe d'où lui viennent les voix pourvu qu'il conserve son mandat.

Et M. Lachière nous parlera de son désintéressement, des sacrifices qu'il fait pour la République.

Retenez-bien, Electeurs, ce genre de sacrifices, et sachez bien que M. Lachière est un clérical, un réactionnaire.

Il a beau étaler sur nos murs ses affiches dans lesquelles il se dit républicain, vous n'en croirez pas un mot et dimanche vous enverrez Lachière à l'abbé Magne et à ses amis les réactionnaires.

Les républicains voteront tous pour L.-J. MALVY.

Un vieux républicain.

CAZILLAC. — Prêtres politiques. — On nous écrit :

La commune de Cazillac possède deux vigilants pasteurs, qui prennent plus de soin de la politique que du salut des âmes de leurs ouailles.

Celui de Lasvaux a recommandé à un de ses paroissiens qui s'était présenté au tribunal de la pénitence pour obtenir un billet de confession à l'occasion de son mariage de voter pour M. Lachière.

Celui de Cazillac a fait la même recommandation du haut de la chaire et il a distribué ainsi que son confrère beaucoup de brochures intitulées : « La Ligue des femmes de France ».

La pression électorale de ces deux prêtres n'a pas produit grand effet à Cazillac, qui a donné les trois quarts de ses suffrages à M. Malvy ; mais nous signalons ces faits aux électeurs de notre arrondissement, parce qu'ils ne sont pas isolés, un grand nombre de prêtres s'occupant activement de la réélection de M. Lachière.

Le républicanisme de M. Lachière est le

même que celui des curés ; par conséquent, électeurs, veillez.

Si nous étions démentis nous donnerions des preuves.

Un Conseiller radical
(di-posé à signer s'il le faut.)

Banquet promis. — Madame veuve Billière, femme dévote et grande admiratrice du curé de Lasvaux en particulier, et de tous les curés en général, a promis aux électeurs réactionnaires de Cazillac d'offrir chez elle un grand banquet, si M. Lachière était réélu.

« La Ligue patriotique des femmes de France » porte M. Lachière dans son cœur, mais malheureusement pour lui, les femmes ne votent pas.

LE RETOUR D'AGE

L'Elixir de Virginie qui guérit les Varices, le phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative.

INSTITUT des BÉGUES de TOULOUSE ouvre cours pour corriger le

Bégaiement

ET TOUS LES AUTRES DÉFAUTS de PRONONCIATION

le 2 juin

DOCTEUR CHERVIN, Hôtel de l'Europe, TOULOUSE.

Costumes pour enfants

Madame veuve PÉLAPRAT a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle vient de faire un séjour dans une maison spéciale, en vue de se perfectionner pour la confection des costumes d'enfants.

Madame PÉLAPRAT n'a rien négligé pour répondre aux besoins de ses clients et peut se charger, à partir de ce jour

De l'habillement des Garçonnetts

aux modes variées les plus récentes, et dans les meilleures conditions de prix.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché ne se modifient pas, elles demeurent fermes, bien que les affaires aient été fort calmes.

Le 3 0/0 se traite à 101 12 ; le 3 1/2 0/0 à 101 97.

Le Crédit Foncier a 735 n'a pas varié, le Comptoir National d'Escompte est demandé à 572 ; le Crédit Lyonnais s'avance à 1037 et la Société Générale à 610.

Peu d'affaires sur nos chemins.

Le Suez sans changement cote 3974.

Les fonds étrangers n'ont pas sensiblement varié

Nous avons eu déjà l'occasion d'annoncer la

prochaine introduction sur le marché des actions de la Compagnie Franco-Américaine des bassins pétroliers de Sainte Marie que mettent dès à présent en vente, au prix de 30 francs, MM. Holden et Cie, banquiers, 22 rue des Capucines à Paris. Le Conseil de la Compagnie est composé d'administrateurs résidant à Paris et d'administrateurs résidant à New-York. Parmi les premiers, on relève les noms de MM. Galtier, sénateur et Lacascade, ancien député, gouverneur des colonies en retraite, parmi les seconds ceux de MM. D. Morgan, ancien trésorier du gouvernement des Etats-Unis et Frédéric H. Smith, directeur de l'Empire State Bank. Dans son rapport sur cette entreprise, M. Laisant estime qu'en faisant en moyenne trois puits nouveaux chaque mois, la Compagnie pourra aisément porter à 600 le nombre des puits sur sa propriété.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patenté en

France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions

Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTI-SEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Bibliographie

LE MONITEUR DE LA MODE

Sommaire du 10 mai 1902.

Toujours des modèles très nouveaux et bien pratiques : des costumes, des blouses, des vêtements.

La nouvelle pièce du Gymnase, le « Masque », fournit une page de jolies toilettes, signées Doucet.

Des bibelots très amusants, élégants et utiles, avec la manière de les exécuter, remplissant deux pages.

Architecte traite de l'arrangement d'une maison, et donne mille détails intéressants ayant trait à une installation.

A signaler l'article « Propos du Jardinier », la Graphologie, les Récréations, les Domestiques, etc., etc. Plus une étude très bien faite sur les Salons de peinture.

SAINT-NICOLAS. — 23^e année. — Sommaire du n° 23 — du 8 mai 1902.

Le chapelet de Perles, par Euxodie Dupuis. — L'ami Jacques, par Eymery. — Le Capitaine du « Yucatan » par E. Salgari. — La poupée fée, par J. Malassez. — A Wagram, par Meryem Cecyl. — Poing d'acier, par Géraldine Rolland. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations de Brend'Amour, A. Guillaume P. Gamba, A. Bertrand, E. Chaperon, Varian, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Paris et Départements : six mois 10 fr. : un an 18

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1538^e livraison (10 mai 1902).

Malheur est bon, par Danielle d'Arthez. — La Chasse, par Charles Diguët. — Les Voitures électriques, par Daniel Ballet. — Bateaux Chinois. — Le Petit Roi de la Forêt, par Henry Gauthier-Villars. — Les Timbres-poste, par Lucien d'Elne.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 f.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79 Paris, G^e.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

1 ^o DE PARIS à TOURS.	} Premières livraisons d'une collection qui sera continuée
2 ^o DE TOURS à NANTES.	
3 ^o DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.	
4 ^o D'ORLÉANS à LIMOGES.	
5 ^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.	
6 ^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.	

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 33

LE PAYS

DES

CHIMÈRES

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNÉDICT-HENRY RÉVOIL

XVI

Les Chercheurs d'or

— C'est ce que nous verrons ! ajouta le Bruxellois, qui jeta un nouveau coup d'œil en arrière. On voit bien que vous voyagez pour la première fois en Californie. Si ce groupe-là se rendait aux mines, il porterait, comme nous, des ustensiles de travail. S'ils en revenaient, ils seraient chargés de leur butin. Mais ce qui corrobore mon opinion, c'est le costume qu'ils portent. Croyez-moi ! ce sont des voleurs qui font partie d'une bande considérable. Les *saltadores* s'en prennent rarement à ceux qui se rendent aux *placers*, car ceux-là n'ont pas d'or encore. Mais ils attendent au passage les mineurs qui s'en retournent à San-Francisco. Quoi qu'il en soit, leur présence en ces parages ne signifie rien de bon.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

Doublons le pas et regardons bien autour de nous, car les arbres, les déclivités de la montagne peuvent servir d'abri à nos ennemis, qui sauraient se jeter sur nous au moment où nous y songerions le moins. Je vous recommande par-dessus tout le silence. Vous surtout, Donatus, taisez-vous particulièrement. Je dois agir comme un chef d'armée en temps de guerre. Si vous ouvrez les lèvres, je vous punirai en vous faisant faire deux heures de garde en plus, la nuit prochaine.

Les cinq mineurs suivirent donc leur guide en cherchant à faire le moins le bruit possible.

XVII

Les Coureurs des bois

Le jour allait finir dans une heure à peine, et les six associés marchaient encore, le dos voûté, écrasés de fatigue.

La journée avait été fort pénible, et ils avaient hâte de dresser leur tente pour se coucher et se reposer jusqu'à l'aurore du jour suivant.

Jusqu'à cette heure Pardoës avait refusé d'obéir aux désirs exprimés par ses camarades. Il déclarait qu'il ne fallait pas s'arrêter, car la route était trop dominée par les montagnes et les rochers, du haut desquels une attaque était possible et pouvait les surprendre.

Ils entrèrent enfin dans une vaste plaine sur laquelle la vue pouvait s'étendre à volonté. Ça et là quelques arbres et des sapins verts couvraient le sol de leur ombre protectrice. Un ruisseau limpide coulait à travers ce paysa-

ge, et l'emplacement parut favorable à Pardoës pour faire halte et préparer le souper du soir, quoiqu'il redoutât encore le danger.

Dès que chacun eut jeté son fardeau par terre, les havresacs furent débouclés, et tandis que Jean et le baron restaient à l'endroit choisi pour garder les provisions, les quatre autres mineurs allèrent couper du bois afin de faire le feu.

A leur retour, la tente fut dressée, tandis que Donatus, qui à son tour, devait faire la cuisine, alluma le foyer et suspendit au-dessus une marmite pleine d'eau.

Pendant ce temps-là, ses amis s'étaient étendus sur le sol, enveloppés chacun dans leurs couvertures, et reposant leur tête sur leurs havresacs. Le Bruxellois et le marin fumaient leurs pipes, tandis que le baron français fermait les yeux en rêvant...

Jean et Victor, eux, regardaient Donatus s'escrimer à faire leur pot-bouille et à préparer leur café et les tranches de lard qu'il faisait frire dans la poêle.

La nuit se faisait peu à peu, et les derniers rayons du soleil avaient disparu à l'horizon. Donatus, sentant les émanations agréables du lard en cuisson, semblait se poulcher les lèvres, et il se mit à chanter une ballade de son pays avec un brio vraiment risible.

Tenant en main un plat de fer blanc il tressautait comme s'il eût joué des castagnettes.

— Je viens du pays des friandises, Messieurs, disait-il ; aussi suis-je gros et gras, rondelot, replet et joyeux.

A peine avait-il prononcé ces mots qu'un coup de feu se fit entendre, une balle avait troué le plat dans la main du Flamand. Il poussa un cri strident et laissa tomber le lard qu'il tenait dans ce récipient.

Les cinq mineurs s'étaient levés d'un seul bond pour se défendre contre une attaque imminente.

— Voyez ! là bas ! la bas, derrière les arbres : c'est un homme qui fuit.

— Arrêtez ! s'écria Pardoës, qui avait mis son fusil en joue et le dirigeait en courant vers le bois. Cela me regarde. Je vais venger cette insulte gratuite.

Et il s'élança en avant, tandis que Kuik, abasourdi, se tenait devant le feu, murmurant entre ses dents :

— Le diable emporte ce pays, pour une fois ! Que ne suis-je resté à Natten Haersdonck !

Au moment où il prononçait ces paroles, il lui sembla voir dans l'ombre un certain nombre d'hommes s'avancer en foulant sous leurs pas les plantes de moutarde qui couvraient le sol. Il n'y eut bientôt plus à s'y méprendre. Un ennemi se tenait droit devant Donatus qui mit son arme en joue et, levant les yeux vers le ciel, s'écria :

— Pardon, mon Dieu ! ce n'est pas de ma faute si je tue cet homme.

La détonation se fit entendre : un cri retentit, et l'homme qui était devant le Flamand tomba sur le sol.

(A suivre.)